

HAÏTI

Amnesty International condamne les violences

Index AI : AMR 36/015/01

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ce jour (mardi 18 décembre 2001), Amnesty International s'est déclaré préoccupée par l'attaque armée menée hier à l'aube contre le Palais national, à Port-au-Prince, qui a fait au moins cinq morts, dont deux civils qui se trouvaient là par hasard. L'organisation a également condamné une série de violences commises à titre de représailles par des sympathisants du gouvernement contre des partis d'opposition et des journalistes.

Au cours de l'attaque lancée contre le Palais national, deux policiers ont apparemment été tués et plusieurs autres blessés. Au moins un des assaillants a été tué et plusieurs auraient été arrêtés, tandis que de nombreux autres ont réussi à s'échapper, d'après des porte-parole de la police.

Bien que le président Jean-Bertrand Aristide ait appelé la population à une mobilisation pacifique hier après-midi, cette attaque a été suivie de nombreux

actes de violence ciblés, imputables à des sympathisants armés du gouvernement.

Deux membres du parti d'opposition Mouvement Chrétien pour une Nouvelle Haïti (MOCHRENA) ont notamment été tués à Gonaïves, et le siège de la Convergence démocratique (CD), la principale coalition de mouvements d'opposition, ainsi que celui du Congrès national des mouvements démocratiques (KONAKOM), un autre parti d'opposition, ont été incendiés à Port-au-Prince. Des foules ont également mis le feu aux résidences de figures de l'opposition à Port-au-Prince, à Cap-Haïtien et ailleurs dans le pays. D'après les informations recueillies, des membres de l'opposition et leur famille se sont réfugiés dans la clandestinité. Selon des sources diverses, soit la police était absente, soit elle s'est abstenue d'intervenir au cours de ces événements.

Un grand nombre de reporters et de stations de radio ont également été pris pour cibles hier. Plusieurs journalistes, dont un correspondant de Radio Métropole à Gonaïves, ont été agressés dans la rue par des groupes de partisans

du gouvernement. Les locaux de la station de radio Signal FM ont été encerclés et menacés par une foule hostile, de même que ceux de Caraïbes FM, où des fenêtres ont en outre été brisées et des véhicules endommagés. D'autres stations telles que Radio Métropole, Vision 2000 et Kiskeya ont réduit leur couverture des événements après avoir reçu des menaces téléphoniques.

« L'État haïtien est tenu de protéger tous ses citoyens, et doit prendre des mesures décisives pour mettre fin à ces violences commises à titre de représailles », a déclaré Amnesty International.

L'organisation a également exhorté le président Jean-Bertrand Aristide à continuer d'appeler ses sympathisants à faire preuve de retenue, et demandé que les forces de sécurité se conforment à la loi et respectent les droits humains dans le cadre des efforts déployés pour rétablir l'ordre public.

« La Police nationale d'Haïti (PNH), le pouvoir judiciaire et toutes les autres autorités doivent répondre à l'appel du président, en enquêtant de manière exhaustive sur tous les actes de violence, qu'ils

aient été commis au Palais national ou ailleurs, et en faisant tout ce qui est en leur pouvoir pour que les responsables présumés soient traduits en justice », a conclu Amnesty International. _

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International, à Londres, au +44 20 7413 5566 ou consulter notre site web : <http://www.amnesty.org>